

Grève le 13 janvier

14h devant l'inspection académique du Rhône, 21 rue Jaboulay

**Oui à la protection des personnels et au recrutement massif d'enseignants titulaires !
Toutes et tous en grève jeudi 13 janvier !**

Protocoles sanitaires intenable, ordres et contre-ordres incessants, manque de remplaçants, absence de protections, désorganisation permanente, dégradation des conditions de travail, mépris du ministre... les personnels enseignants, d'éducation, AESH, AED, médico-sociaux... qui portent l'école à bout de bras, n'en peuvent plus ! La coupe est pleine !

En plus d'une surcharge de travail considérable liée aux absences des élèves et aux changements de protocole du jour au lendemain, les conditions de rentrée déplorables, aggravées par l'impréparation du ministère et un énième protocole sanitaire inapplicable, représentent un danger pour tous les personnels, les élèves et leurs familles pour qui le risque de contamination et d'infection grave est réel. Pour les élèves, l'heure est à la discontinuité pédagogique qui fragilise encore davantage les apprentissages.

A cela il faut ajouter la pression et le mépris du ministre de l'Éducation nationale qui prétend pallier le manque de personnels pendant cette 5ème vague en empêchant toutes les absences hors arrêt maladie et en demandant aux retraités, aux étudiants et même aux parents d'élèves de venir remplacer les enseignants en arrêt !

Alors que ces revendications sont portées depuis de longs mois, les masques chirurgicaux ne seront pas fournis avant la fin du mois de janvier et aucun matériel de protection adéquat

(masque FFP2, purificateur d'air, capteur de CO2) n'est présent dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires. Cette mesure reste donc insuffisante pour répondre à une 5ème vague extrêmement contagieuse et montre le peu de considération du ministère de l'éducation pour la santé des personnels.

Face à cette situation intenable dans les écoles et établissements scolaires, les organisations syndicales CGT Educ'action, CNT Education, FNEC FP-FO, SNALC, SNES-FSU, SNUipp-FSU, SUD Education et UNSA Education du Rhône appellent les personnels de l'Éducation à la grève jeudi 13 janvier pour exiger :

- ▶ Un plan massif de recrutement statutaire, notamment par le recours à la liste complémentaire et non le recours à des retraités !
- ▶ De véritables mesures de protection comme des masques chirurgicaux, et FFP2 pour ceux qui le souhaitent, des auto-tests, des salles de classe et de restauration équipées en capteur de CO2, en lieu et place de protocoles inapplicables !
- ▶ L'arrêt des tâches supplémentaires demandées aux directeurs d'école !
- ▶ Le report en juin des épreuves de spécialité du baccalauréat prévues au mois de mars !

Elles appellent les personnels à se rassembler à 14h devant la DSDEN (21 rue Jaboulay, Lyon7, métro B Jean Macé) avant de partir en manifestation vers la Préfecture.



Grève le 13 janvier

14h devant l'inspection académique du Rhône, 21 rue Jaboulay



Face au raz-de-marée de la 5eme vague, le gouvernement et le ministre de l'Éducation nationale font preuve d'une insuffisance irresponsable. Les mesures prises sont notoirement insuffisantes.

Des collèves et des lycées au bord de la rupture

Quelques jours après la rentrée, les collèves et les lycées sont déjà au bord de la rupture : vies scolaires submergées par la gestion des absences et des cas contacts, professeurs non remplacés, demi-pension en mode dégradé, absence de capteurs de CO2, impossibilité d'aérer correctement les salles... Tout illustre le refus de ce gouvernement d'investir pour sécuriser les collèves et les lycées.

Dans certains établissements scolaires, des autotests périmés sont distribués ! Après 20 mois d'épidémie, le gouvernement commence tout juste à comprendre l'intérêt des masques chirurgicaux pour l'Éducation nationale et les établissements scolaires ne sont toujours pas équipés correctement pour répondre au défi pourtant crucial de l'aération. Des moyens lui ont même été retirés, à l'image des 7490 suppressions d'emplois depuis 2018 qui ont encore réduit les capacités de remplacement déjà insuffisantes. Comment croire à une quelconque considération pour notre système éducatif quand rien n'a été fait pour l'adapter à la crise sanitaire en 20 mois ?

Bac en mars : mission impossible

Actuellement, de nombreux élèves et professeurs sont mis à l'isolement, les classes se vident puis se remplissent puis se vident à nouveau, au gré des découvertes de cas de Covid. L'heure est donc à la discontinuité pédagogique qui fragilise encore davantage les apprentissages. Dans ces conditions, comment croire qu'il est possible de préparer sereinement les épreuves de baccalauréat qui sont prévues dans 7 semaines, mi mars ? Les inégalités de préparation devant l'examen sont de plus en plus flagrantes !

Stop mépris !

La communication de Jean-Michel Blanquer est insupportable : depuis le début de l'épidémie, elle est guidée d'abord par des impératifs de communication politique plutôt que par le souci d'une communication respectueuse des personnels. A de très nombreuses reprises, les personnels ont appris par la presse comment serait organisé leur quotidien professionnel.

Depuis 20 mois, les personnels tiennent le service public d'Éducation à bout de bras, souvent seuls, au milieu des ordres et contre ordre ministériels, quand ce n'est pas du mépris qui s'exprime à l'image de l'emploi ministériel du mot « absentéiste » à l'encontre des professeurs malades.

Trop, c'est trop ! Il est temps de faire entendre au ministre que nos collèves et nos lycées ne peuvent fonctionner ainsi, entre protocole fantôme et mépris. Face à l'incurie de Jean-Michel Blanquer, le SNES-FSU appelle à la grève, le jeudi 13 janvier 2022.

Dans l'immédiat, pour faire face à la 5eme vague, il exige :

- du matériel de protection adapté pour tous les personnels et les élèves : masques FFP2, masques chirurgicaux, capteurs de CO2, purificateurs d'air, autotests
- le report des épreuves de spécialité du baccalauréat de mars à juin
- le recrutement de personnels pour renforcer les vies scolaires
- l'isolement des cas contacts intrafamiliaux
- l'élargissement du vivier de remplaçants par le gel des suppressions d'emplois, la création des postes nécessaires pour répondre aux besoins et le recours aux listes complémentaires

